



Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le 05/06/2026

convocation 27/05/2026

ID : 031-200023596-20260602-20260602_CT3_1-DE

Berger
Levrault

Date de la convocation	27/05/2026
Membres en exercice	21
Présents	15
Représentés	4

COMMISSION TERRITORIALE n° 3- Région de Villemur

Extrait du procès-verbal de la séance du 02 06 2026

Objet : Choix du mode de scrutin public ou non pour l'ensemble des élections de la séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 et notamment les dispositions relatives aux élections des Commissions Territoriales ;

Considérant que les Représentants de la Commission Territoriale, élus par leur collectivité pour y siéger, qu'ils soient présents ou absents, sont installés dans leurs fonctions ;

Considérant les élections, au cours de la séance, du Président de la Commission Territoriale, des 1^{er} et 2^{ème} Vice-Présidents et des délégués au Conseil Syndical ;

Considérant que la Commission a procédé à la désignation de deux observateurs et de deux assesseurs ;

Vu les rapports relatifs aux élections de la Commission Territoriale et sur la proposition du Président,

La Commission Territoriale se prononce, conformément aux statuts de Réseau31, sur l'application du scrutin public à l'ensemble des élections.

Choix du mode de scrutin public pour les élections de cette séance			Rejetée
Horaire	02/06/2026 14:46:06	Votants	38 voix
Scrutin	Public	A voté	38 voix
Majorité requise	Unanimité	Exprimé / 100,00 %	38 voix
	Unanimité des voix exprimées (38)		
Pour		81,6 %	31 voix
Contre		18,4 %	7 voix
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix
Pour			31 voix
Aso Jacques ; Benejam-Stone Alexia (2) ; Burgalat Frédéric ; Camps Martial - Procuration à Dapot Eric ; Dapot Eric (4) ; Espanol Eric ; Gaio Michel (2) ; Jilibert Jean-Michel (4) ; Moulet Serge ; Negro Jean-Luc (4) ; Perez Thierry (2) ; Picard Laure - Procuration à Moulet Serge ; Raynaud Nathalie - Procuration à Dapot Eric ; Roux Didier (4) ; Thannberger Laurent (2)			
Contre			7 voix
Astruc Thierry (4) ; Bergeret-Arnaude Thierry - Procuration à Astruc Thierry ; Maureau Alain ; Mazzoleni Christophe			
Abstention			0 voix
Ne prend pas part au vote			0 voix

Présents

Aso Jacques ; Astruc Thierry ; Benejam-Stone Alexia ; Burgalat Frédéric ; Dapot Eric ; Espanol Eric ; Gaio Michel ; Jilibert Jean-Michel ; Maureau Alain ; Mazzoleni Christophe ; Moulet Serge ; Negro Jean-Luc ; Perez Thierry ; Roux Didier ; Thannberger Laurent

Sont excusés et donnent procuration


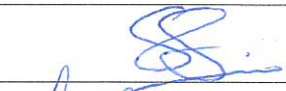
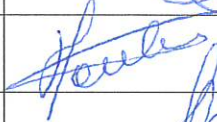

Bergeret-Arnaude Thierry - Procuration à Astruc Thierry ; Camps Martial - Procuration à Dapot Eric ; Picard Laure - Procuration à Moulet Serge ; Raynaud Nathalie - Procuration à Dapot Eric

Absents

Blanchard Essner Sonia ; Vidallet Arnaud

Le choix du mode de scrutin public a été rejeté par défaut d'unanimité des membres présents ou représentés pour l'ensemble des opérations de vote.

Le scrutin secret est donc appliqué à l'ensemble des opérations de vote.

	Prénom et NOM	Signature
1 ^{er} Assesseur	Mme Aurélie Vay	
2 ^{ème} Assesseur	Mme Séverine GOMEZ	
1 ^{er} Observateur	M. Serge MOULET	
2 ^{ème} Observateur	Mme Alexia BENEJAM-STONE	
Président	M. Jean-Michel JILIBERT	